

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

9 JUIN 2010

- Présents :** MM DEMERSSEMAN/ DUPRE/ ROLAND/ CHIVORET/ GAUDRE /PLICHON/
LACHEREZ
MMES LECLERCQ/OGIEZ/PEYRONIE.
- Excusés :** M. FABRE (a donné pouvoir à M. LACHEREZ)
M. DUSAUSOY (a donné pouvoir à M. DUPRE)
MME DUBOIS (a donné pouvoir à Mme OGIEZ)
- Absents :** M. MOERMAN /MME NEIRYNCK

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal de leur présence ainsi que les représentants du « collectif de la rue d'Emmerin ».

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H00.

Monsieur le Maire rappelle que suite à l'abandon du contournement, son prédécesseur a essayé d'obtenir des solutions pour diminuer le trafic et sécuriser notamment la rue d'Emmerin. Cinq projets ont été présentés en réunion publique. Le projet n° 5 a été retenu, même s'il n'est pas parfait il reste le meilleur.

Après l'essai de deux mois et la rencontre avec les représentants du collectif les services de Lille Métropole Communauté Urbaine ont retravaillé les points d'amélioration.

Les plans modifiés sont présentés, ils comportent les améliorations suivantes :

- suppression d'une place de parking afin d'allonger la zone de croisement
- les entrées et zones de croisement seront en macadam rouge pour plus de compréhension
- la priorité à droite rue de Cassignies sera marquée
- une demande auprès des services compétents est faite afin de temporiser les feux place Alexandre Gratte.

De plus Monsieur le Maire rappelle que dans les travaux définitifs les trottoirs seront élargis et que du mobilier urbain sera installé, ce qui va également bloquer les automobilistes tentés de rouler sur les trottoirs.

Il passe la parole à l'assemblée.

Madame OGIEZ estime que l'on ne pourra pas passer le matin, que cela ne fonctionnera pas. Aujourd'hui à 17H30 un convoi exceptionnel est passé – tout était bloqué – elle est passée à nouveau à 18H00 et a été bloquée 5 minutes – une seule voiture a pu passer au feu. Il faut changer le sens de priorité.

Monsieur DEMERSSEMAN

Il faut voir d'avantage l'intérêt du projet concernant les convois, on ne peut pas les interdire de passer et même sans les travaux lors d'un passage tout est bloqué.

Jean-Michel GAUDRE informe que même s'il est retraité tous les mardis matins il part en direction de « l'épi de soil » et du carrefour de la rue de Wattignies, jusque « l'épi de soil » il reste bloqué plus de 5 minutes.

Jean-Paul CHIVORET estime qu'il n'y a pas beaucoup de changements mais ils vont permettre d'améliorer la circulation.

Yveline PEYRONIE rappelle que la priorité est le bien-être des habitants de la rue d'Emmerin et que les automobilistes qui choisissent de passer par là doivent patienter même 5 minutes, de plus ces travaux vont permettre l'augmentation des trottoirs qui sont actuellement impraticables avec les poussettes surtout lorsque en plus il y a des poubelles.

Monsieur le Maire propose que soit prévue une place de parking « handicapé » à la salle Caulier.

Daniel PLICHON demande si les améliorations demandées dans un deuxième temps sont compatibles avec les projets sans toucher à la voirie et aux travaux fraîchement effectués.

Oui, aucun soucis.

Marc DUPRE détenteur du pouvoir de Monsieur DUSAUSOY a un message destiné aux membres du conseil municipal.

Monsieur DUSAUSOY, Conseil Municipal, estime ne pas avoir eu d'élément avant la réunion pour lui permettre de prendre part au vote, de plus à sa connaissance tous les habitants n'ont pas été contactés. Pour ces raisons il se prononce contre les travaux définitifs et souhaite obtenir différents éléments avant de prendre sa décision.

Monsieur le Maire met aux voix la réalisation des travaux de la rue d'Emmerin avec les améliorations proposées suite au test.

Le projet est adopté à – pour 10 – contre 0 – abstention 3.

Stéphane ROLAND souhaite savoir si pour la course cycliste du 12 septembre les travaux seront terminés.

Le Maire prend contact avec LMCU.

Jean-Michel GAUDRE informe que la grille (du contournement sur Ancoisne) est ouverte et qu'il y avait un risque de décharge.

Jean-Paul CHIVORET précise qu'elle est refermée le soir et que seul le Département a la clef, il dépose des camions apparemment de terre.

La séance est levée à 20H20.